



NOTE DE SERVICE N° 060-75/MPMBPE/DGD du 17 AVR. 2020

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Procuration en douane

Réf : - Courrier TTS n° FJ/nl/278/2020 du 19/03/2020

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers que, conformément aux dispositions de la correspondance visée en référence, **Madame AKOULI Marie-Ange YEBLE épouse GNAMIEN** a reçu pouvoir pour représenter la **société Transit Transport Services (TTS)**, commissionnaire en douane agréé sous le numéro 00182S, auprès de l'Administration des Douanes.

Elle est, par conséquent, autorisée à répondre aux convocations et à signer les déclarations en douane ainsi que tout autre document douanier, au nom et pour le compte de ladite société.

Le spécimen de signature de l'intéressée est joint en annexe.

J'invite l'ensemble du service à mettre à jour les registres pour tenir compte de cette donne.

PJ : Spécimen de signature



General DA Pierre A.
Officier de l'Ordre National